

Bayonne, le 3 juillet 1941

Monsieur l'abbé,

Votre lettre m'est parvenue très tard à mon adresse. J'étais en congé et je n'ai pu y répondre plus tôt. Veuillez m'en excuser.

En ce moment, toutes les communications étant interrompues avec la zone libre, je n'ai pu me mettre en relations avec l'École Gaston Fébus, dont je fais partie, pour tous renseignements au sujet des concours organisés par cette société. Les concours sont certainement interrompus depuis l'année dernière, comme l'est d'ailleurs la publication de l'opuscule qui paraît mensuellement et qui est adressé à chaque membre.

Les grammaires de la langue gasconne sont très rares et leurs éditions sont très anciennes. Une seule, intitulée "Du latin au gascon" par J. Bouzet et l'abbé Lalanne, est ~~de~~ récente; la précédente est

de Léon Bérard. J'ai hésité néanmoins à vous l'envoyer, parce qu'elle ne traite que du béarnais et que vos études sont plutôt originaires de la région Bayonne-Landes. Comme dans tous les idiomes, il faut tenir compte pour le gascon des variétés dialectales et certaines particularités signalées dans le susdit ouvrage sont propres au béarnais, mais n'existent pas dans les autres dialectes, surtout dans l'important chapitre de la triptaxe et dans celui de la conjugaison.

En ce qui concerne les recueils de prose ou de poésie gasconnes, c'est le néant, le vide complet dans les librairies de Bayonne. La Société de Borda de Dax a publié les poésies d'Isidore Lalles du pays de Gasse; peut-être en reste-t-il quelques exemplaires, mais ils sont conservés au siège de la Société. D'ailleurs, si l'ensemble de l'ouvrage est bon, certaines pièces ne sont pas à mettre sous les yeux de trop jeunes gens.

Voilà, cher monsieur l'abbé tous les renseignements que je puis vous donner. De mon côté je travaille actuellement et je compte faire mettre sous presse incessamment un ouvrage que j'appellerai "Manuel de gascon de Bayonne". Il comprendra: des notions grammaticales, un vocabulaire, un traité de conjugaison, de nombreux gasconismes (plus de 600) à éviter, enfin des morceaux choisis.

Je ne puis pas de possibilité pour mon ouvrage, mais je vous en adresserai un exemplaire tout au moins par la poste. Quant à l'ouvrage de Bérard, je n'en ai pas de copie, mais j'en ai fait un exemplaire que vous voyez en l'attachant à cette lettre. Je vous prie de m'en adresser un exemplaire par la poste. Je vous prie de m'en adresser un exemplaire par la poste. Je vous prie de m'en adresser un exemplaire par la poste.

ACADEMIE GASCOUNE DE BAYOUNE

Bayonne, le 7 de Juin 1742

Monsieur l'abbé,

Dachats. me de tise e-pi' felicitats d'escrire ta plan le tencou dou
Nouste Henric. De sequ que ne s'y trole pas fort de Bascons qui n
poupreu ha autan é que ley, per aqui, que tous los escolies souv a
bone escole.

Que m'hey gay de lède tabey que lou concours qui ha esta
loutat de pès per l'Académie gascoune e-b pod intèressa. la
commission qui déu s'en ocupa que s'déu amassa de ci quelques
yours é sijits assèurat qu'anta tèn qui auram héyt tous
coumbimuts, que l'ous haie communicad d'abriade. Inji com sijis
que m'regardichi de lède que n'y a pas soungue tous l'elhs papens
com you qui volen counsèra le tencou mayrane é que tous yoens tabey
qu'an idée de mia lou loun coumbat felibrené.

Agradats, messie l'abbé, lou mey courau salut é l'assèurème
dous meys sentimens respectueux é dévouats.

P. Pectoran



Adresser la Correspondance :

~~à Monsieur le Secrétaire Perpétuel, à l'Académie Gasconne de Bayonne,~~
ou à MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, 21, RUE DES BASQUES, BAYONNE

villa Janitz, Anglet (B.P.).